



## Accueil de Loisirs INFORMATIONS

2020  
2021

Chers Parents,

Comme chaque année, le dossier d'inscription aux différents services de l'Accueil de Loisirs est à renouveler pour la période 2020-2021. Il est valable du 24 août 2020 au 2 juillet 2021. Il doit être retourné auprès de l'équipe de direction pour le :

**23 août 2020 au plus tard**

**Pour les nouveaux inscrits, merci de le retourner le plus rapidement possible**

Compte tenu des écarts réguliers importants entre les inscriptions et les présences réelles, le Conseil Municipal a souhaité réajuster les conditions de réservation du service périscolaire. En effet, lorsque les inscrits sont absents, les animateurs sont mobilisés sans nécessité, ce qui représente un coût pour la collectivité.

Par ailleurs, cette année, pour répondre à certaines demandes, nous pouvons accueillir les enfants le mercredi en demi-journée avec repas.

Nous vous invitons à prendre connaissance du règlement intérieur ci-joint.

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de nous fournir les documents suivants, datés et signés :

- Dossier d'inscription
- Autorisations parentales (1 par enfant)
- Fiche sanitaire de Liaison et **copie du carnet de vaccination à jour**
- Attestation d'assurance extrascolaire 2020-2021
- Attestation de scolarité pour les enfants de moins de 3 ans

Vous pouvez les retourner par mail : [acmsh@saint-lye.fr](mailto:acmsh@saint-lye.fr) ou directement auprès de l'équipe de direction.

**Les inscriptions sur les différents services seront faites UNIQUEMENT si le dossier est complet !**

Précision importante concernant les inscriptions en périscolaire : Merci d'inscrire votre/vos enfant(s) sur l'accueil du matin et du soir de façon certaine.

Pour rappel, les inscriptions pour les mercredis et la restauration scolaire se font au plus tard **le mercredi de la semaine précédente**. Toute annulation, sauf sur présentation d'un certificat médical, sera facturée.

La structure est fermée :

- Lundi 31 août 2020 (journée de pré-rentree).
- Du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021.
- Le vendredi 14 mai 2020 (Pont de l'Ascension).
- 3 semaines en août 2021. Les dates seront définies ultérieurement.

Sur le site de la mairie ([www.saint-lye.fr](http://www.saint-lye.fr)), vous pourrez trouver à partir de mi-août :

- Le dossier d'inscription.
- Un document pour les inscriptions au périscolaire, la restauration et les mercredis.
- Les programmes d'animations.

La direction de l'accueil de loisirs.